



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
**Luxembourg, le 04 juillet 2018**

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant le quartier de Limpertsberg..

Pour remédier aux importantes difficultés de circulation dans le quartier de Limpertsberg, le Gouvernement avait annoncé en mai 2016 que la population écolière à Limpertsberg devrait être considérablement réduite. Ainsi, le Lycée Michel Lucius et le Lycée Technique du Centre devraient déménager au Kierchberg, respectivement au quartier Midfield et être opérationnels d'ici 2025, afin de réduire le nombre d'élèves à Limpertsberg de 8.000 à 1.500.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Messieurs les Ministres, quand débiteront les relocalisations des deux Lycées ?
- Sur quels terrains seront-ils définitivement implantés ?
- Quel est l'état actuel d'avancement de ces dossiers ?
- Quel sera l'évolution du nombre d'élèves fréquentant le campus Limpertsberg à moyen et à long terme ?
- Existe-t-il des chiffres sur le nombre de bus et de voitures privées amenant quotidiennement les élèves aux différents établissements scolaires du quartier à Limpertsberg ?
- Pour soulager à court terme le trafic au Limpertsberg, les Ministres ne jugent-ils pas opportun de mettre en place une plateforme au Glacis où les élèves, fréquentant les écoles et lycées dans la partie inférieure du Limpertsberg, puissent les rejoindre à pied, alors que les élèves fréquentant les établissements dans la partie supérieure puissent y être amené par des navettes (de gabarit moyen) ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final flourish.

Serge Wilmes  
Député



Monsieur le Président de la Chambre  
des Députés  
19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 27 juillet 2018

**Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre du Développement durable et des infrastructures à la question parlementaire N° 3915 du Député Serge Wilmes**

Par sa question parlementaire, l'honorable Député désire avoir des informations supplémentaires concernant le quartier de Limpertsberg.

Les relocalisations du Lycée Michel Lucius et du Lycée technique du Centre sont prévues pour l'année 2025 au plus tôt.

Il est prévu de délocaliser le Lycée Michel Lucius ensemble avec son École fondamentale sur le site « op der Schleed » au Kirchberg. Il s'agit d'un quartier en développement urbain, qui se situe entre le boulevard Konrad Adenauer et le boulevard Pierre Frieden.

L'implantation du futur Lycée technique du Centre est prévue au sein du nouveau quartier en voie de développement du Midfield. Le quartier intégrera la nouvelle gare périphérique de Howald et se situera à proximité du nouveau Lycée Vauban déjà en place.

Actuellement, les études préliminaires des deux projets sont en élaboration.

Suite au déplacement de 1.200 étudiants de l'Université du Luxembourg vers Esch-Belval et la délocalisation du Lycée Vauban direction « Ban de Gasperich » début 2018, le nombre d'élèves a baissé de 8.050 à 5.500.

Avec le déménagement de la Waldorfschoul et le déménagement du Lycée Michel Lucius direction Kirchberg ainsi que du Lycée technique du Centre direction Midfield, le nombre d'élèves fréquentant le campus Limpertsberg à moyen et à long terme continuera à diminuer pour atteindre le nombre de quelque 2000 élèves en 2025.

Le nombre maximal d'autobus desservant les lycées du Limpertsberg est de 68, amenant plus de 2.500 élèves au Limpertsberg. Ce nombre ne comprend que les bus du matin (aller).

Concernant la mise en place d'une plateforme au Glacis servant de pôle d'échange, nous estimons opportun d'attendre d'abord la rentrée scolaire de septembre 2018 qui fournira les informations nécessaires quant aux nouvelles habitudes que prendront certainement les élèves avec la circulation du tram et de ne prendre qu'après les décisions qui s'imposent éventuellement.

Claude Meisch  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse